

Les Temps Modernes

FONDATEURS
Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir
DIRECTEUR
Claude Lanzmann

89^e ANNÉE JANVIER-MARS 2014 N° 677



Les Temps Modernes

REVUE BIMESTRIELLE

FONDATEURS

Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir

DIRECTEUR

Claude Lanzmann

ADJOINTE À LA DIRECTION

Juliette Simont

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean Bourgault, Joseph Cohen, † Bernard Cuau,
Michel Deguy, Jasmine Getz, Liliane Kandel, Jean Khalifa,
Claude Lanzmann, Patrice Maniglier, Jean-Pierre Martin,
Anne Mélice, † Jean Pouillon, Robert Redeker, Marc Sagnol,
Juliette Simont, Gérard Wormser, Raphael Zagury-Orly

La rédaction reçoit sur rendez-vous

La revue n'est pas responsable des manuscrits qui lui sont adressés

RÉDACTION, ADMINISTRATION

Vente au numéro

5, rue Gaston-Gallimard, PARIS 7^e - tél. 01.43.29.08.47

Fax : 01.40.51.83.38

Les Temps Modernes sont désormais disponibles
sur www.cairn.info et sur les autres sites des principales librairies numériques.

DIFFUSION AUX LIBRAIRIES

S.O.D.I.S. 128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 77400 Lagny

SERVICE DES ABONNEMENTS

SODIS REVUES BP 149 - Service des abonnements

128, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny

77403 Lagny Cedex. Tél. 01.60.07.82.59

TARIFS D'ABONNEMENT

(Prix valables à compter du 1^{er} janvier 2014)

	10 n ^{os}	5 n ^{os}
France	150 €	80,50 €
Étranger	160 €	85,50 €
Envoi par avion, nous consulter		
Abonnement pour étudiants	107,50 €	60 €

Pour bénéficier de ce tarif réduit, on est prié de s'adresser directement à l'administration de la Revue et de justifier de sa qualité d'étudiant. Les abonnements peuvent se régler par chèque bancaire, mandat-carte, mandat poste, chèque postal (CCP Paris 14590-60 R)

Les Temps Modernes

SOMMAIRE N° 677

LES ROMS, CES EUROPÉENS

T.M. Avant-propos	3
TÉMOIGNAGE I <i>Qui peut imaginer qu'une fille de douze ans n'est pas vierge?</i>	4
CLAIRE AUZIAS <i>Les femmes roms, entre institutions et mouvement</i>	10
TÉMOIGNAGE II <i>C'est tout ce que nous avons : être des Gitans!</i>	29
JEAN-PIERRE LIÉGEOIS <i>Géopolitique et sociopolitique : de nouvelles perspectives pour les Roms</i>	38
TÉMOIGNAGE III <i>La voix avortée dans la gorge</i>	63
JEAN-PIERRE LIÉGEOIS <i>Nicolae Gheorghe, un destin d'exception</i>	68
NICOLAE GHEORGHE, AVEC GERGÖ PULAY <i>Les choix à faire, le prix à payer. Sur le militantisme rom</i>	71
JÉRÔME SEGAL <i>Ivan Akimov, « les Kesaj » et la fête</i>	92
IVAN AKIMOV <i>Kesaj Tchave, journal de bord</i>	94
JÉRÔME SEGAL <i>Roms d'Europe : le cas autrichien</i>	116
PATRICE MANIGLIER <i>Il n'y a pas de question rom</i>	126
GLOSSAIRE	140
●	
ÉRIC MARTY <i>L'échange inégal. A propos de Guilad Shalit</i>	141
FRANK CHOURAQUI <i>Turquie : Gezi Park et le sauvetage de la politique</i>	162

- DAVID VAN REYBROUCK *Lettre à Multatuli. Notes sur le postcolonialisme* 187
- SONIA COMBE *La pièce manquante : considérations sur l'archive policière* 201

CHRONIQUE

- MICHELINE B. SERVIN *Grabbe exhumé, Brecht enterré, responsabilité du choix* 217

AVANT-PROPOS

Depuis plus de trois ans, les Roms, en France, sont au centre d'une actualité nauséabonde, faite d'exploitation de la peur dans un pays en crise, d'obsession sécuritaire, d'expulsions à répétition, de stigmatisation d'un groupe ethnique au motif du comportement délinquant ou même simplement marginal d'une minorité de ses membres. On le sait, ce n'est pas le seul FN qui ose des mots d'ordre aussi sinistres que « objectif : zéro campement de Roms en France » : à droite comme à gauche, se sont enchaînés les stéréotypes racistes, les piteuses bévues, la rhétorique la plus démagogique, les coups de menton souvent suivis de martiales décisions contrevenant à des droits européens élémentaires. On prétend que les Roms ne veulent pas s'intégrer, en oubliant tous ceux, l'immense majorité, qui, précisément parce qu'ils sont intégrés, sont invisibles. On leur reproche ce défaut d'intégration tout en les soumettant à d'injustifiables discriminations : quoique citoyens de l'Union européenne, les Roms bulgares et roumains voient ainsi leur accès à l'emploi, en France, limité à une liste restrictive de métiers. On les traite comme une plaie inexplicable et immémoriale, en oblitérant la complexité de l'Histoire et la cruauté des mutations à l'Est qui rendent compte en grande partie des migrations d'aujourd'hui et de leurs caractéristiques.

Les pages qui suivent sont volontairement décalées par rapport au cadre français. Consacrées, pour l'essentiel, aux mouvements politiques des Roms, largement inconnus en France, elles nous font découvrir la diversité et la vigueur des débats internes qui les animent, qu'il s'agisse de l'intégration, des traditions, de la citoyenneté, des droits de l'homme. Que Claire Auzias et Jean-Pierre Liégeois soient remerciés pour ce travail. Nous n'avons pas pour autant oublié le contexte national : on lira à ce propos, en fin du dossier, une tribune de Patrice Maniglier. Nous espérons, à travers l'ensemble des textes ici rassemblés, donner un aperçu de la pluralité de la communauté rom — des bidonvilles slovaques aux institutions européennes, du militantisme politique à la musique, du mariage forcé au féminisme, d'un pays à l'autre, d'Est en Ouest, de la misère persistante au développement d'une classe moyenne. Ce dossier, sans doute, appelle une suite, que nous serons heureux de lui donner.

Jérôme Segal

ROMS D'EUROPE : LE CAS AUTRICHIEN

Le 8 avril est depuis 1990 la Journée internationale des Roms¹. Or, le 8 avril 2013, on assistait selon les pays à des scènes bien différentes. Les deux cent cinquante Roms de Ris-Orangis, près de Paris, venaient d'être expulsés. Ils cherchaient déjà un nouveau terrain vague ou un bâtiment abandonné qui puisse leur servir de refuge. Pour se replacer dans l'ambiance de l'époque, il suffit de rappeler que trois semaines plus tôt le ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, avait affirmé, sans apporter la moindre justification autre que ses préjugés, que seule une minorité de Roms souhaitait s'intégrer en France, et ce « pour des raisons culturelles ». A 1 400 kilomètres de là, en Autriche, on célébrait au Parlement les vingt ans de la reconnaissance des Roms comme minorité ethnique. Au programme, ouverture par la présidente du Parlement, accueil par la ministre de la Culture et de l'Éducation ainsi que par le président du Landtag du Burgenland (celui des neuf Länder où la présence des Roms a toujours été la plus importante), discours du chancelier et discussion entre six représentants d'associations roms et le chancelier Vranitzky qui était en fonction au moment de la reconnaissance de cette communauté.

Aujourd'hui l'Autriche ne compte aucun bidonville de Roms, ils ont leur radio au sein de l'ORF (équivalent de Radio France ou

1. Le mot « Roms », adopté par l'Union romani internationale en 1971, renvoie à l'ensemble des populations ayant en commun une origine indienne et constituant de loin, avec 8 à 12 millions de personnes, la plus grande minorité ethnique d'Europe.

plutôt de l'ancienne ORTF), des émissions de télévision et surtout un fonds spécial de financement associatif. En même temps, comme dans tous les pays d'Europe, les préjugés demeurent vivaces et les discriminations bien réelles. Un attentat raciste coûta la vie à quatre Roms en 1995 à Oberwart et le racisme contre les Tsiganes commence tout juste à être systématiquement analysé sous le néologisme controversé d'« Antiziganismus ». Comment expliquer un tel contraste ? Quels enseignements peut-on tirer de la situation autrichienne ?

LA RECONNAISSANCE

A quelques exceptions près, le territoire autrichien actuel est issu du traité de Saint-Germain-en-Laye, signé en 1919, après la chute de l'Empire austro-hongrois, entre l'Autriche et les pays victorieux. Une des clauses de ce traité contraignait l'Autriche à reconnaître ses « minorités nationales » et cette clause fut reprise dans l'article 7 du Traité d'Etat adopté en 1955, après dix ans d'occupation par les Alliés, pour créer les conditions d'un Etat autrichien indépendant. Au départ, seules les minorités croates et slovènes étaient mentionnées et ce fut le mérite de quelques Roms d'utiliser cette législation pour obtenir en 1993 la reconnaissance de leur peuple comme minorité ethnique, avec les droits et les devoirs qui en découlent.

Mais pour obtenir ce résultat, la route fut longue. D'abord, sur 11 000 Roms présents en Autriche en 1938, près de 10 000 périrent, majoritairement déportés et assassinés mais aussi suite aux conditions de vie dans les camps installés en Autriche². Ce n'est qu'en 1961 que les rescapés des camps d'internements autrichiens ont pu obtenir individuellement des compensations et qu'en 1988 le camp d'internement de Roms de Lackenbach (au Burgenland) fut considéré comme les autres camps de concentration. Cela eut pour conséquence de reconnaître les Roms comme groupe de victimes,

2. L'ouvrage de référence reste G. Lewy, *La Persécution des Tsiganes par les nazis*, Les Belles Lettres, Paris, 2003 (édition originale en anglais, 2000), les chapitres 4 et 7 portant spécifiquement sur l'Autriche. La première monographie sur le sujet est de S. Steinmetz, *Österreichs Zigeuner im NS-Staat*, Europa, Wien, 1966.

au même titre que les Juifs (65 000 morts sur 200 000). Bien entendu, il ne serait être question d'envisager une abjecte concurrence des victimes ; ces données expliquent simplement qu'à l'issue de la Seconde Guerre mondiale il ne restait que très peu de Roms en Autriche et que rien n'était fait dans le pays pour faciliter leur reconnaissance.

Dans les années 1970, les Roms étaient encore très largement persécutés au niveau de l'accès à l'emploi, aux écoles (ils étaient systématiquement scolarisés dans des « Sonderschulen », écoles réservées aux enfants souffrant de déficiences intellectuelles) et aux infrastructures les plus élémentaires (eau et électricité). Or ce sont deux conflits auxquels ils étaient totalement étrangers qui, indirectement, ont permis une certaine sensibilisation à leur cause. Le Tyrol du Sud (ou Haut-Adige), concédé à l'Italie à l'issue du traité de Saint-Germain-en-Laye alors que sa population était surtout germanophone, fut le théâtre d'attentats perpétrés par des mouvements prônant le rattachement à l'Autriche. Le statut d'autonomie obtenu par les Tyroliens du Sud, en 1972, au sein de la République transalpine fut vécu comme la dernière concession accordée par les Italiens ; la question des minorités s'en trouva ainsi ravivée en Autriche. De plus, la reconnaissance des Slovènes de Carinthie comme minorité n'avait pas permis de réellement pacifier la région. Jörg Haider, héraut de l'extrême droite autrichienne, avec son parti, le FPÖ, instrumentaliserait d'ailleurs dans les années 2000 le conflit autour des panneaux bilingues à l'entrée des villes de ce Land.

La loi sur les groupes ethniques de 1976 (« Volksgruppenengesetz ») visait à mettre un terme à ces tensions, reconnaissant non seulement les Slovènes de Carinthie et les Croates du Burgenland, mais également les Hongrois du Burgenland ainsi que les Tchèques et les Slovaques de Vienne. Les Roms du Burgenland étaient toujours victimes de racisme, par exemple à l'entrée des discothèques, mais ils commençaient à s'organiser. A l'approche des cinquante ans de l'Anschluss, en 1988, un rapport fut commandé par l'équivalent de Pôle emploi sur les « conditions de vie des Tsiganes du Burgenland et des Juifs au regard des projets à soutenir dans les domaines socioculturels ». Dans leurs conclusions, l'historienne Lotte Hirl et l'assistante sociale Renate Holpfer appelaient à la création d'une association rom, ce qui fut fait à Oberwart (Burgen-

land), en 1989, avec la « Roma-Verein zur Förderung von Zigeunern » (Roma, association pour le soutien des Tsiganes).

A Vienne, un homme suivait de très près tout ce qui se faisait à Oberwart : Rudolf Sarközi. Né en 1944 dans le camp d'internement pour Roms de Lackenbach, d'une mère romni et d'un père sinto, son parcours professionnel l'avait amené au service de la voirie de la ville de Vienne et, parallèlement, il s'était engagé au sein du parti socialiste autrichien (le SPÖ), toujours très en pointe dans la capitale depuis les années de « Vienne la rouge » dans l'entre-deux-guerres³. Aidé par les membres de son parti, M. Sarközi fut le principal acteur de la reconnaissance du peuple rom. Déçu par l'association créée à Oberwart, bien qu'étant membre de son bureau, il fonda à Vienne, en 1991, « l'Association culturelle des Roms d'Autriche », tandis que quelques mois plus tôt une autre association rom voyait le jour, également dans la capitale, « Romano Centro », plus orientée sur l'action sociale que politique et regroupant d'abord les Roms migrants arrivés majoritairement de la Yougoslavie alors en guerre.

C'est avec la loi du 23 décembre 1993 que les Roms furent enfin officiellement reconnus. Un comité consultatif représentant les intérêts des Roms fut ensuite créé (« Volksgruppenbeirat ») et M. Sarközi fut logiquement élu à sa tête. En entrant dans l'Union européenne en 1995, l'Autriche était ainsi le premier pays à avoir accordé spécifiquement des droits aux Roms au niveau de sa législation⁴. Dans un pays où les titres universitaires confèrent à son porteur un capital symbolique important, la consécration fut sans doute la remise à M. Sarközi du titre de « Professor », en 2002, par décision du président de la République Thomas Klestil⁵.

3. Voir l'impressionnante autobiographe de R. Sarközi, *Roma. Österreichische Volksgruppe. Von der Verfolgung bis zur Anerkennung*, Drava, Klagenfurt, 2008.

4. Les Constitutions roumaine et hongroise, respectivement adoptées en 1991 et 1993, contenaient aussi de tels droits — très théoriques —, mais ces pays n'ont pas fait partie de l'Union européenne avant 2004 et 2007.

5. Voir la page personnelle de M. Sarközi (<http://bit.ly/Sarkozi>) et sur l'appétence des Autrichiens pour les titres, ce billet (http://bit.ly/folie_des_titres_en_Autriche).

LES ROMS D'AUTRICHE ET LES ROMS EN AUTRICHE

En 2013, à l'occasion des vingt ans de la reconnaissance des Roms au printemps 1993, de nombreuses émissions de radio ou de télévision ont été consacrées à cette reconnaissance, sous forme d'autocongratulation, plutôt que de reportages sur la situation actuelle de cette minorité. Figure devenue incontournable mais aussi controversée parmi les Roms, Rudolf Sarközi a accordé de nombreux entretiens. Dans le quotidien de référence de centre gauche, *Der Standard*, il est revenu sur ce que signifiait alors la reconnaissance officielle : « [...] avec ça la population est devenue attentive à notre situation, au fait qu'on appartient à ce pays et que nous ne sommes pas des étrangers⁶. »

Il n'y a pas de statistiques officielles sur le nombre de Roms dans le pays et, comme pour les Juifs, il n'y a pas de définition consensuelle à ce sujet. Seule une définition performative (est rom qui se définit comme Rom) serait envisageable. Dans un entretien qu'il nous a accordé, M. Sarközi évalue à 35 000-40 000 le nombre total de Roms en Autriche, estimation recoupée par d'autres sources⁷. Comme il n'est resté que quelques milliers de Roms en Autriche au sortir de la Seconde Guerre mondiale, il estime à 10 000, un peu plus de deux générations plus tard, le nombre de Roms « autochtones » comme lui (ce sont ses mots et la présence de sa propre famille est attestée à Oberwart au xvii^e siècle). Ceux-ci se répartissent en trois sous-groupes ethniques : les Roms du Burgenland, les Lovara et les Sinti.

La majorité des Roms vivant en Autriche est donc allochtone, venant principalement de Serbie, du Kosovo et des autres Etats créés suite à la disparition de la Yougoslavie. On trouve également des Roms venant de Roumanie et de Bulgarie, mais ceux-ci ne font souvent que traverser l'Autriche pour se rendre en Allemagne, en Italie, en France ou en Grande-Bretagne, où ils retrouvent de la famille. Ce sont ces Roms, arrivés récemment, et plus souvent

6. « Vom Rand in Die Mitte : 20 Jahre Anerkennung Der Roma Als Volksgruppe », *Der Standard*, 28 mars 2013.

7. Voir le rapport exhaustif de M. Fink, *Promoting Social Inclusion of Roma*, Austria, sur le site de la Commission européenne.

encore celles et ceux qui viennent pour la journée en Autriche, qui survivent parfois de la mendicité ou commettent de menus larcins, entretenant des préjugés ancestraux à l'encontre de la communauté rom.

Comme souvent dans les phénomènes de migrations étalées sur plusieurs générations, un antagonisme larvé est apparu entre les Roms installés de longue date et les nouveaux arrivants⁸. M. Sarközi et les siens voulaient en priorité servir les intérêts des Roms autochtones et il écrit à propos de l'association concurrente, Romano Centro : « Ils avaient adopté le point de vue selon lequel un Rom est un Rom. Que le Rom soit autrichien ou serbe, cela ne changeait rien pour eux » (*op. cit.*, p. 82).

Les enjeux rappellent les sentiments d'hostilité suscités dans les années 1960 par l'arrivée massive de Juifs séfarades, rapatriés du Maghreb, face à une communauté ashkénaze souvent bien intégrée dans la société française⁹. Et de la même façon que l'attentat de la rue Copernic, en France, en 1980, a pu ressouder la communauté juive, l'attentat d'Oberwart qui coûta la vie à quatre Roms en février 1995, avec une bombe dissimulée sous une plaque marquée « Roms, repartez en Inde », a pu paradoxalement jouer un rôle positif dans le renforcement de la conscience rom. M. Sarközi écrit ainsi dans son autobiographie que c'est quelques jours seulement après l'attentat que son association décida de s'engager dans la création d'un « fonds rom » (« Roma Fonds »), destiné à financer des projets sociaux. Partant de l'équivalent de 7 000 euros au départ, ce fonds a atteint le montant de près d'un million d'euros en 2006. Plus important sur le plan symbolique, c'est en septembre 1995 que fut constitué le Comité consultatif des Roms qui siège au niveau fédéral.

Par ailleurs, la haine déversée peu après le drame par le leader de l'extrême droite, Jörg Haider, aida certains Autrichiens à prendre conscience des préjugés régnant à l'encontre des Roms. Le tribunal déclara pendant que l'enquête suivait son cours : « Qui dit qu'il ne s'agit pas là d'un conflit autour d'un trafic d'armes, de

8. M. Sarközi précise qu'il existait en outre un antagonisme profond entre Roms et Sinti qui avaient conservé des modes de vie plus traditionnels (*op. cit.*, p. 79).

9. Voir par exemple le documentaire en deux volets d'Yves Jeuland, *Comme un Juif en France*, 2007.

voitures volées ou de drogue ? » Et en réaction une manifestation de soutien aux Roms fut organisée à Vienne.

DES EUROPÉENS PAR ESSENCE

Comme l'immense majorité des Roms d'Europe, les Roms autrichiens sont sédentaires, installés depuis plus de trois siècles au Burgenland ou venus plus récemment de l'ex-Yougoslavie. Le fait qu'ils soient présents et intégrés dans presque tous les pays d'Europe, surtout en Europe centrale et méridionale, les rend suspects pour celles et ceux qui souffrent de penchants nationalistes ; l'écrivain allemand Günter Grass a su admirablement les décrire :

« Eux, les Roms, dans leur état permanent de dispersion, sont — à y regarder de plus près — européens dans le sens exact que nous devrions avoir en vue, alors que nous sommes prisonniers de nos œillères nationales, empêtrés dans une Europe économique, monstrueuse et bureaucratique. Les Tsiganes ont déjà ça d'avance, avec cette mobilité transfrontalière, et ce sont eux qui devraient recevoir en premier les passeports européens leur garantissant le droit de s'installer partout, de la Roumanie au Portugal. Nés européens, ils sont en situation de nous apprendre, avec leurs siècles d'expérience, à dépasser les frontières et, plus encore, à dépasser les frontières qui existent en nous et autour de nous [...] »¹⁰.

L'un des préjugés les plus forts contre les Roms, en Autriche comme ailleurs, consiste à les considérer comme des apatrides, des citoyens qui en réalité ne seraient pas fidèles au pays où ils vivent. Alors qu'un des piliers de l'antisémitisme repose sur l'accusation de double allégeance, les Roms, eux, seraient assimilés à des anarchistes refusant toute allégeance à un État. De même, la qualification de « peuple nomade » dont ils sont parfois affublés n'est pas sans rappeler l'idée de « peuple errant » caractérisant le peuple juif. On touche ici sans doute à ce qui explique la solidarité implicite qui unit Juifs et Roms, notamment en Autriche.

Le 7 décembre 2010, en réaction aux expulsions-spectacles de Roms organisées en France par le gouvernement de M. Sarkozy

10. G. Grass, *Ohne Stimme. Reden zugunsten des Volkes der Roma und Sinti*, Steidl, Göttingen 2000, p. 93.

pour atteindre les quotas de reconduite à la frontière, c'est tout naturellement le musée juif de Vienne qui a accueilli Rudolf Sarközi, Marika Schmiedt (une artiste romni très engagée) et l'auteur de ces lignes, pour une soirée de débats. Un an plus tard, c'est le Festival du film juif de Vienne qui programmait au catalogue de sa dix-neuvième édition le film de Tony Gatlif, *Liberté*, pour deux projections exceptionnelles dans le cadre du festival. De même, tandis que l'Autriche ne compte qu'une douzaine de milliers de Juifs (dont 7000 membres du Consistoire), ceux-ci sont presque majoritaires dans les rares manifestations organisées en soutien aux Roms (la dernière fois, le 6 octobre 2013, pour une « Roma Pride »).

PRÉJUGÉS ET MÉCONNAISSANCE

Il est donc indéniable que les Roms sont officiellement soutenus par les autorités du pays, ainsi que par une partie de la société civile (qui, bien entendu, ne se limite pas aux Juifs, même s'ils y sont surreprésentés). On trouve en Autriche une université populaire vouée exclusivement à la langue et à la culture roms (*vhs-roma.eu*). Depuis 1994 on peut enseigner en romani dans certaines écoles du Burgenland, une association donne des cours de soutien l'après-midi aux élèves roms en difficulté (en Autriche, les élèves n'ont cours que le matin), un employé de l'AMS (Service du marché du travail, l'équivalent de Pôle Emploi) se consacre exclusivement à la recherche d'emploi pour les Roms, des émissions de télévision et de radio sont diffusées sur les chaînes nationales, et d'importants projets de recherche étalés sur plusieurs années visent par exemple à étudier en détail le génocide rom en Autriche (en saisissant le nom de toutes les victimes), ou encore à inventorier et lexicaliser les différentes formes de dialectes romanis en usage dans le pays.

Au niveau des mentalités, les progrès ne sont pas aussi impressionnants. Certes, le terme « Zigeuner », qui en allemand est péjoratif contrairement à « Tsigane » en français, tend à laisser place dans les journaux au terme « Roma » (Roms), mais il suffit de lire les commentaires en ligne des articles pour constater que cette évolution ne concerne en rien l'ensemble de la population. Des artistes roms célèbres comme Harri Stojka (né en 1957) ont lancé,

au printemps 2012, une campagne d'affichage demandant explicitement à leurs concitoyens de renoncer à ce substantif... Mais on trouve encore des « brochettes tsiganes », des « escalopes tsiganes » ou encore des « gâteaux tsiganes », à la carte des restaurants comme dans les supermarchés. L'artiste romni Marika Schmiedt (née en 1966) a joué sur l'ambivalence du mot « Zigeunerschnitzel » (qui peut aussi signifier « escalope de Tsigane ») pour poser cette question sur une publicité détournée : « Pourquoi veulent-ils nous manger ? » Son exposition à Linz, en octobre 2013, dénonçait la situation des Roms en Europe, et spécialement en Hongrie où des Roms sont assassinés lors de véritables chasses à l'homme. L'ambassadeur de Hongrie en Autriche a demandé l'interdiction de l'exposition et M. Sarközi — qui ne participe jamais aux manifestations contre les persécutions — a lui aussi critiqué l'artiste pour ce qu'il juge des « provocations ».

L'association Romano Centro, spécialisée dans le travail de terrain auprès des familles en difficulté et dans les écoles, a au contraire soutenu Mme Schmiedt. En décembre 2013, Ferdinand Koller, travaillant pour l'association, a publié le premier rapport de l'histoire du pays sur « l'antitsiganisme », révélant clairement les préjugés dont les Roms sont victimes¹¹. Dans ce rapport, contenant des résumés en anglais et en romani, 82 cas de discrimination sont décrits ainsi que les démarches parfois entreprises pour tenter de les faire reconnaître, voire condamner. La lecture en est impressionnante : un panneau « Pas de place pour les Tsiganes » à l'entrée d'un camping ; « On va nettoyer Graz [...] de l'invasion des Tsiganes slovaques » dans la brochure d'un des deux partis d'extrême droite ; une autre revue (*Aula*) évoque « la déficience intellectuelle des Tsiganes », une discothèque refuse l'entrée à un Rom ; des attaques physiques contre des Roms installés à l'orée des villes ont été recensées, à Bischofshofen (Land de Salzbourg) et à Ainet (au Tyrol), avec des appels à la haine, de la part des assaillants, aussi évocateurs que : « Là on a besoin d'une solution finale ».

Et que fait la justice face à cela ? Pas grand-chose, malheureusement. Sur le plan politique, seuls les Verts ont une position

11. F. Koller (dir.), *Antiziganismus in Österreich*, 2013 (<http://bit.ly/romanocentro>). Proche du mot « Zigeuner », le terme « Antiziganismus » a été critiqué par Mme Schmiedt.

conséquence face à l'antitsiganisme (et à l'antisémitisme), s'opposant frontalement aux partis d'extrême droite, alors que les deux partis au pouvoir depuis 2007 dans la grande coalition, les sociaux-démocrates du SPÖ et les chrétiens-conservateurs de l'ÖVP, ont déjà tous les deux gouverné avec l'extrême droite (le SPÖ dans les années 80 — il est vrai que le FPÖ n'était pas aussi dangereux qu'aujourd'hui —, et l'ÖVP de 2000 à 2006, quand l'Autriche fut sanctionnée au niveau européen).

C'est peut-être grâce à une certaine ouverture, à travers les comptes rendus sur les événements dramatiques dont sont victimes les Roms et qui font l'actualité en Hongrie, et dans une moindre mesure en Italie ou en France, que les Autrichiens se rendront compte, peu à peu, que la reconnaissance qui a été officiellement accordée aux Roms ne peut suffire à lutter contre les préjugés tenaces envers cette ethnie exemplairement européenne. Malgré la reconnaissance officielle, que l'on ne peut qu'approuver, il subsiste encore en Autriche, comme dans les autres pays européens, une grande méconnaissance du seul peuple à n'avoir jamais eu de revendication territoriale.

Jérôme SEGAL